

BARÈME D'HONORAIRES

	Jusqu'à 99 000 €	100 000 € à 250 000 €	250 000 € à 500 000 €	Au-delà de 500 000€	Programme neuf	Forfait garage	Locaux commerciaux	Terrain	Avis de valeur
Mandat simple	Forfait de 6 000 €	6 %	5 %	4.5 %	Honoraires fixes selon promoteur	Forfait 2 000 €	9 %	9 %	200 € maison
Mandat exclusif	Forfait de 5 000 €	5.5 %	4.5 %	4 %					150€ appartement

*Honoraires charge vendeur sauf en cas de succession

Aucun honoraire ou commission sous quelque forme que ce soit ne peut être demandé dans le cadre d'une transaction immobilière avant la signature d'un acte authentique de vente.